

CONSEIL MUNICIPAL

S é a n c e d u 2 0 f é v r i e r 2 0 1 9

Convocations à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux à la date du 14 février 2019 "Vous êtes priés de bien vouloir assister à la réunion ordinaire du conseil municipal qui aura lieu, **le mercredi 20 février 2019 à 18 h, en mairie.**

ORDRE DU JOUR

1. Rapport sur les orientations budgétaires de l'exercice 2019
2. Retrait de la délibération n°4 du conseil municipal en date du 23 janvier 2019 portant autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de la commune – Exercice 2019
3. Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de la commune – Exercice 2019
4. Attribution d'une subvention au Tennis club Bourguésan pour les activités en temps scolaire – 1^{er} trimestre année scolaire 2018-2019 et reliquat 1er trimestre année scolaire 2017-2018
5. Subvention exceptionnelle à la Cascade
6. Demande d'aide financière auprès de l'Etat pour l'aménagement d'un parking quai Fabry
7. Demande d'aide financière auprès de la région Auvergne Rhône Alpes pour l'aménagement d'un parking quai Fabry
8. Demande d'aide financière auprès de l'Etat pour l'aménagement de l'entrée du parking de Neptune
9. Demande d'aide financière auprès de la région Auvergne Rhône Alpes pour l'aménagement de l'entrée du parking de Neptune
10. Convention relative aux prestations de contrôle et d'entretien pour la défense incendie
11. Convention entre la commune de Bourg Saint Andéol, l'association Boule de poils et la clinique vétérinaire Cuadrado portant sur une campagne de stérilisation de chats errants
12. Baux emphytéotiques entre la commune de Bourg Saint Andéol et la société Cap Solar 38

Bourg-Saint-Andéol, le 14 février 2019

Le Maire,
Jean-Marc SERRE

